

## LA PRESTATION

# 1

# SUIVI POST-CRÉATION REPRISE D'ENTREPRISE

**Vous venez de créer ou reprendre une entreprise. Vous souhaitez bénéficier de conseils pour favoriser le bon démarrage de votre entreprise.**

Mis en place dès le démarrage de l'activité et pendant les trois premières années, le suivi vise à vous maintenir un appui technique, à favoriser la pérennité de votre entreprise et à encourager votre autonomie.



### OBJECTIFS

- ▶ Définir les actions les plus pertinentes pour assurer le développement de votre projet.
- ▶ Vérifier les indicateurs de tableau de bord et leur utilisation.
- ▶ Vous amener à vous poser les bonnes questions pour favoriser l'évolution de votre entreprise.
- ▶ Vous aider à déceler et anticiper les différents problèmes inhérents à tout début d'activité.
- ▶ Vous encourager à participer à des formations, à engager des actions pour remédier à d'éventuelles difficultés.
- ▶ Favoriser la mise en relation avec des chefs d'entreprise pour échanger et partager des expériences.



### PUBLIC ET DURÉE

- ▶ Entreprise nouvellement créée.
- ▶ Selon les besoins et jusqu'au 3 ans de l'entreprise.



### INTERVENANTS

- ▶ Un conseiller Création-Reprise des CCI (sur rendez-vous).
- ▶ Mise en relation, le cas échéant, avec des partenaires (avocat, expert-comptable...).



### THÈMES

- ▶ Établissement d'un plan d'actions avec les objectifs et les besoins propres à l'entreprise.
- ▶ Mise à jour des tableaux de bord avec les prévisions et les réalisations.
- ▶ Permettre une analyse des écarts afin de d'engager des actions correctives.
- ▶ Aider le chef d'entreprise dans ses orientations et ses prises de décision.
- ▶ Favoriser la mise en réseau.



### LIVRABLES

- ▶ Fiche de suivi des rendez-vous.
- ▶ Tableau de bord de suivi d'activité.



### TARIF ET CONTACT

- ▶ Obtenez le tarif en contactant la CACIMA.

**CACIMA**  
4, boulevard Constant Colmay  
97500 Saint-Pierre et Miquelon  
[contact@cacima.fr](mailto:contact@cacima.fr)  
05 08 41 05 30